

Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



Vieux-Habitants — Fondation et fondateurs (1636)

Camille Fabre

Number 9-10, 1968

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1044179ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1044179ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (print)

2276-1993 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Fabre, C. (1968). Vieux-Habitants — Fondation et fondateurs (1636). *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (9-10), 51–83.

<https://doi.org/10.7202/1044179ar>

VIEUX-HABITANTS

FONDATION ET FONDATEURS

(1636)

par
le Père Camille FABRE

Nous devons savoir gré au Père Fabre de développer son étude sur les Vieux-Habitants, présentée il y a deux ans dans son ouvrage du « Tricentenaire ».

Si les premières pages de son article ont l'intérêt des Chroniques Générales qui ont traité « de l'aube éclairée » de la Guadeloupe et sont déjà connues, tout se concrétise et devient héroïque quand l'histoire se vit aux Vieux-Habitants.

La figure du P. Breton était à connaître et ce sera une richesse pour la Société d'Histoire de la présenter prochainement.

L'implantation de la Croix et du Lys n'a pas été une légende à brise de cocotiers. Deuils, disettes, épuisements, discordes, volontés tenaces, fourberies de quelques grands, l'honneur surgissant aux limites désespérées, puis le paradis perdu des Vénus caraïbes dont notre auteur paraît regretter les charmes édéniques avec un sérieux fragile, et — sans tomber dans l'emphase de l'abbé Colas de Pontamoran — l'honnête compagnie des Filles de Saint-Joseph, plus que valable : tous ces traits de la première présence ont assis la construction d'une histoire d'autant plus impressionnante qu'elle s'établit dans une petite île.

Certes d'autres matériaux indispensables sont en route, nous les savons, mais ils n'auront qu'à se souder à ceux que nous livrent ces pages tantôt colorées, parfois lyriques, l'une ou l'autre un peu sensibilisées, mais toujours attachantes.

Mgr L. GUILBAUD.



Vieux-Habitants, cette grosse bourgade au nom étrange et quelque peu mystérieux qui depuis trois siècles étale ses grâces au bord de la mer Caraïbe, peut-elle revendiquer le titre de doyenne des localités de Guadeloupe ?

Cet honneur est traditionnellement réservé à Basse-Terre et il n'est pas usurpé — en fait — par notre capitale administrative : Basse-Terre et Vieux-Habitants sont, dirons-nous, jumelles. Mais nous préciserons que le centre de Basse-Terre s'est quelque peu déplacé¹, tandis que celui de Vieux-Habitants n'a pas varié. Le Tricentenaire² célébré en 1966 ne saurait tenir lieu de contre-argument. Il aurait dû l'être dès 1936 : date correspondante aux trois siècles écoulés depuis sa fondation. Pour des raisons de commodité et pour le faire coïncider avec la restauration de l'église, seule témoin de cet antique passé, avec ses murs vénérables — bien que de deuxième époque — et ses contreforts épais, il fallait attendre que « cette silencieuse forteresse écrasée » retrouve toute sa lumière.

On peut affirmer, en toute rigueur historique, que Vieux-Habitants est la plus ancienne de nos communes comme de nos paroisses.

C'est l'objet de notre propos qui se fonde sur les Relations du Père Raymond Breton : documents uniques de notre histoire à sa source³.



Vingt-neuf juin 1635, les Caraïbes assistent d'un œil réservé et la flèche au poing au débarquement d'hommes au visage pâle. Ce ne sont pas les premiers qu'ils voient sur ces plages ; ils y ont même « goûté », en amateurs de chair humaine qu'ils sont à l'occasion. Mais ceux-là sont en nombre : près de 500, et ont l'air de vouloir s'installer.

L'un d'eux, dont la voix domine et qui donne des ordres, semble être le chef de la troupe : oui, c'est M. Charles Liénart de l'Olive. A ses côtés un autre, d'allure plus pacifique : Jean Duplessis d'Aussonville. Avec la protection du

1. « Sainte-Marie de Guadeloupe et Basse-Terre », par M^e Gaston Feuillard.

2. « Tricentenaire de Saint-Joseph des Vieux-Habitants », par le P. Camille Fabre, chez l'auteur à Vieux-Habitants ou à 07-Saint-Pierre de Colombier.

3. Une réédition de ces Relations présentées en 1929, par l'abbé Rennard, est en préparation par les soins de la Société d'Histoire de la Guadeloupe

roi Louis XIII, la faveur de son ministre le cardinal de Richelieu et, le mandat de la *Compagnie des Indes Occidentales*, ils viennent s'établir ici au nom de la France.

Les Indiens ne sont pas sans remarquer au milieu du groupe, quatre personnages fort différents, tout de blanc habillés et qui n'ont autour de la tête qu'un simple cercle de cheveux. Ils ont rapidement taillé deux piquets de bois qu'ils croisent et lient d'une liane ; ils installent une table, la recouvrent d'un linge blanc, y disposent deux luminaires et d'autres objets que l'on distingue mal d'aussi loin, mais dont l'un d'eux en forme de coupe, brille aux rayons du soleil.

Les autres hommes aussi ont élevé des mâts et déploient des étoffes marquées de signes. Les Caraïbes sauront plus tard que c'étaient-là les étendards de deux rois. Celui du Christ : la Croix ; celui du Roi de France : la fleur de lis.

Et tout ce monde se rassemble. L'un des quatre hommes tout blanc a revêtu d'autres habits : rouges ceux-là ; il parle, il fait des gestes, il se tourne vers les hommes qui tantôt sont à genoux, tantôt debout, tantôt silencieux, tantôt chantant. Et les Indiens les imitent. Ils ne savent pas qu'ils assistent à la messe : celle des saints du jour, les Apôtres Saint Pierre et Saint Paul.

Le contraste est piquant ! Les étendards qui flottent au vent, la liturgie qui déploie ses fastes sous les branches d'une croix rustique, ces hommes au jabot de dentelle, ces rares femmes dont on ne voit que la tête, et encore, tant elles sont ensevelies dans leurs coiffes et leurs étoffes, ces chapeaux à plumes, ces étranges tubes qui font tant de bruit et tuent plus vite que les flèches, ces longues et fines pointes qui battent les lourdes bottes à revers des hommes d'armes et... nos Caraïbes dans leur costume de nature qu'ils portent avec une absence totale de gêne et la plus grande aisance.

Dans un pays écrasé de chaleur à longueur d'année, ils avaient trouvé d'emblée la formule idéale. Le roucou les protège des morsures des insectes et du soleil en même temps qu'il leur tient lieu de parure : une parure d'incomparable légèreté ! L'élégance que nous recherchons dans le vêtement, au détriment de notre bien-être et au nom des conventions, ne leur posait aucun problème.

Etant par ailleurs d'un physique agréable, *elegantis formae* a remarqué le P. Breton, ils n'avaient pas de laideur à cacher

et pouvaient sans offenser ni la pudeur, ni la beauté se présenter dans le costume originel.

Ceux qui rêvent de la simplicité des premiers âges et d'idéal de vie selon la nature sont comblés ! Mais l'œil brillant de nos rudes ancêtres, célibataires de contrainte ou de nécessité, n'aura pas toujours la même limpidité *devant les vénus caraïbes, offertes nues à leurs regards ardents, dont les cheveux retombent sur les épaules en coulées de goudron*. Ainsi nous les présente un auteur espagnol : Arciniégas.

O temps heureux que firent bien vite oublier les rubans et les dentelles de nos aïeux, en attendant les costumes de haute laine et les cravates de nos contemporains !

Quel était donc ce peuple fortuné ? Les auteurs n'ont pas manqué de rechercher son origine. Quelques-uns sont allés loin, très loin, et même jusqu'à Noé : en se référant à la Bible quand elle parle *des peuples dispersés dans les îles* (Gén. : 10). Oui, d'après Marc Lescarbot, Noé, le patriarche rescapé du déluge, aurait sélectionné un de ses petits-fils pour le peuplement de l'Amérique. Les tenants de cette opinion, pour le moins surprenante, trouvent la preuve de cette ascendance hébraïque dans le fait que les Caraïbes ne touchaient pas à la viande de porc.

Nous laisserons les savants à leurs études et à leurs conjectures ⁴.

Un fait est certain, c'est que les Caraïbes n'eurent jamais — et de loin — le génie de leurs contemporains des temps anciens, les Aztèques ou les Incas, même si on admire les dessins des roches de Trois-Rivières et les rares poteries qu'ils nous ont laissées.

Ils ne savaient même pas se nourrir ! Quelqu'un nous avertira qu'il ne fallait pas venir chez eux en espérant y faire bonne chère ; et ce n'est pas le P. Labat, expert en la matière qui parle ainsi, mais le Père Breton. Religieux mortifié et rescapé de la famine ; il trouvera néanmoins leur cuisine détestable.

La civilisation caraïbe reste à découvrir et le Président de notre Société d'Histoire, M. Edgar Clerc, s'y emploie avec beaucoup de mérite et de persévérance.

D'autre part, ils n'étaient pas natifs de la Guadeloupe.

4. Le P. Breton, leur premier apôtre, parle longuement des Caraïbes dans ses Relations.

Venus des côtes d'Amérique du Sud sur leurs pirogues, ils avaient exterminé les premiers habitants de l'île, les Arakaks⁵ ou Allouages, ne conservant que les femmes pour les ajouter à celles de leur clan. Ce qui explique la prédominance chez eux du sexe féminin et aussi : détail original, l'usage entre femmes d'une langue différente de celle des hommes.

Les quelques rescapés du massacre, descendants du premier peuple, seraient aujourd'hui les *Uros*, cette tribu primitive qui vit encore parmi les roseaux du lac Titicaca à quelques 4.000 mètres d'altitude, dans la chaîne des Andes.

Le premier contact des Caraïbes et des hommes blancs avait été la brève rencontre de novembre 1493 avec Christophe Colomb et ses compagnons. Dès le 10, *l'Amiral* reprenait la mer, ne laissant que des semences et quelques cochons qui devaient se développer prodigieusement.

D'ailleurs les Espagnols ne s'inquièrent guère par la suite, de cette terre de la couronne ; ils négligent les Petites Antilles, se contentant d'y abandonner parfois des matelots indisciplinés. L'or seul les tente et la Guadeloupe ne sera qu'une escale et un point d'eau vers les régions autrement plus riches du nouveau monde.

Juan Ponce de Léon, gouverneur de Porto-Rico et *créateur* de la Floride, entreprend en 1522 de coloniser la Guadeloupe pour y détruire le nid de pillards que constituent les Caraïbes. Le fils même de Christophe Colomb, Barthélemy, gouverneur d'Haïti, tente en 1570 de reprendre le projet. Les deux essais se soldent par un échec et la chair des malheureux pionniers fit des heureux parmi les sauvages.

Le célèbre et redoutable corsaire anglais sir Francis Drake se contente d'une escale rapide sur l'île le 18 octobre 1595, au cours de son voyage autour du monde.

Les Espagnols ne sont pas plus heureux dans leur tentative d'apostolat. Six dominicains envoyés pour convertir les indigènes sont massacrés. L'année suivante, des missionnaires qui se rendaient en Chine tombent à leur tour, victimes des indigènes. Ces deux événements qui se ressemblent — si réellement il y en a deux et peut-être trois, si on les rapproche d'un essai de mission tenté en 1523 par François I^{er} et qui se termine lui aussi par le massacre des missionnaires — ces deux évé-

5. Les roches dites « caraïbes » de la rivière du Plessis, sur le territoire des Vieux-Habitants pourraient remonter jusqu'à eux.

nements, ne sont pas encore très précis pour les historiens d'aujourd'hui.

Le P. Michel Pro et le P. Jean de Sainte-Marie dans leur *Histoire de l'Ordre Dominicain et de ses martyrs*, racontent que le 3 août 1603 une caravelle voguant sur les îles Philippines fait halte à la Guadeloupe. Elle a à son bord douze religieux et un évêque qui s'en va prendre possession de son siège épiscopal. Il profite de l'escale pour célébrer la messe et c'est à l'issue du Saint Sacrifice que les sauvages décochent leurs flèches. Six religieux unissent leur sang à celui du Christ en vue de la moisson future : les Pères Jean Moratella, Vincent Palau, Jean Martinez, Jean Cano, Hyacinthe Cistenez et Pierre Moreno.

On trouve même un quatrième événement à rapprocher des trois autres :

Le moine anglais Thomas Gage, qui se rendait au Mexique avec des missionnaires jésuites à bord de vaisseaux espagnols, raconte qu'ils eurent maille à partir avec les Caraïbes de Guadeloupe en 1625. Parmi les 17 victimes que firent les sauvages, deux Jésuites furent massacrés et trois autres blessés.

La Guadeloupe avant de recevoir ses apôtres vient d'avoir ses martyrs ! La tradition bien confuse en est venue jusqu'à nous et a même situé le lieu de leur immolation : Anse à la Barque, embouchure de la Grande-Rivière ou celle du Galion. Cette glorieuse page de notre passé reste à découvrir.

Des naufrages imprévus obligèrent parfois quelques rescapés à *robisonner* sur nos îles. L'un ou l'autre aventurier essaya pour son propre compte de s'y installer, tel ce Pierre Gournay qui en 1624 vient y *trafiquer toutes sortes de marchandises*.

Il faudra attendre que l'intérêt s'éveille sur ces contrées. Peu de personnes soupçonnent d'ailleurs leur existence et leur position géographique.

C'est à peu près l'époque où Saint Vincent-de-Paul situe Nice en Savoie et les cardinaux de la Propagande ne voient aucun inconvénient à placer les Antilles dans le voisinage du Canada.

Cet intérêt naîtra puis grandira dans le cœur des deux hommes qui ont voué leur vie et leur génie à la grandeur de la France : Richelieu et Colbert.

Le Cardinal Ministre a bien vite compris qu'il faut une organisation et des capitaux. Plusieurs compagnies seront fon-

dées que financeront les plus grosses fortunes du royaume, celle par exemple du surintendant des Finances Fouquet.

L'implantation en Guadeloupe fait partie d'un vaste plan d'ensemble qui a débuté par l'installation à Saint-Christophe sous l'autorité de Belain d'Esnambuc, puis doit s'étendre aux autres îles et même au continent sud-américain. Espagnols, Anglais et Hollandais se partagent les terres et réussissent ici ou là avec plus ou moins de bonheur.

L'Espagne s'est taillé la part du lion au Mexique et au Pérou et a opéré sa conquête par le vide. Cortez et Pizarro utilisèrent beaucoup l'arquebuse comme moyen de pacification et la simple vue de leurs chevaux — animal inconnu des Indiens — facilita la ruine des empires millénaires du Dieu Soleil.

Anglais et Hollandais connurent de moins sanglantes conquêtes et n'ayant pas rencontré l'or, se résignèrent à soumettre une nature si intensément énergique et qui refusait de se laisser dompter.

La patience hollandaise habituée à vaincre les éléments et à arracher sa terre à la mer, l'esprit froid et calculateur des Anglais qui n'abandonnent jamais une entreprise quand ils en ont entrevu le rapport possible, fit de ces deux peuples énergiques et obstinés des conquérants plus heureux que les Français, toujours divisés en de mesquines rivalités et d'une incommensurable imprévoyance. Prétendant néanmoins soumettre eux aussi la terre exubérante, étrange et capricieuse de ces contrées splendides et redoutables, leur réussite, quand elle survient, force l'admiration.

Ces quelques hommes rassemblés à la Pointe-Allègre portent dans leur cœur l'espoir d'une telle réussite.

Une croix et quelques ruines témoignent aujourd'hui encore de ce jour mémorable. Un nom aussi : Fort-Royal, qui ne désigne plus la palissade de roseaux qu'ils dressèrent, mais un luxueux hôtel qui en perpétue le souvenir.

Ils vivent là un présent fragile et bâtissent en rêve un futur conquérant ; mais que savent-ils du passé de ce pays qu'ils viennent de choisir ?

Certainement tous ont-ils à la mémoire le nom de Christophe Colomb qui découvrit ces fragments d'un continent effondré, rattachant jadis la Floride à l'Amérique du Sud. Peu importe que certains lui contestent la découverte du continent américain lui-même.

Ne lit-on pas dans les ouvrages des anciens grecs et latins qu'Aristote et Sénèque parlent déjà de ces terres inconnues. Le Jésuite Lafiteau, se référant à Diodore de Sicile, affirme que l'Amérique était déjà peuplée par les Phéniciens. Ces hardis navigateurs, fondateurs de Marseille, auraient été poussés par une tempête bien au-delà des colonnes d'Hercule, notre détroit de Gibraltar actuel.

Les Carthaginois eux aussi auraient eu connaissance des Antilles⁶ après avoir vaincu la Mer des Sargasses dont les algues maléfiques passaient pour immobiliser à jamais les vaisseaux téméraires avant de les livrer au trident de Neptune et aux divinités cruelles et enjôleuses de la mer.

Pour préserver leur découverte et décourager les convoitises, ils l'avaient entourée de mystères, imaginant par exemple, des monstres redoutables pour en défendre l'accès. La fabuleuse Atlantide pourrait bien n'être que Saint-Domingue. Dans le même but de s'en réserver la possession exclusive, ils la firent passer pour engloutie dans les flots lors d'un cataclysme.

Les traditions confuses des Indiens du nouveau monde témoignaient de l'arrivée d'hommes blancs dans des temps passés, lointains et indéterminés.

Quand bien même on aurait dit à nos ancêtres, comme on nous le dit à nous, que c'étaient les Japonais ou un contemporain d'Erik le Rouge : le Viking Bjarn Herjulfson qui avaient les premiers abordé le continent américain, ils étaient certains que Christophe Colomb avait découvert la Guadeloupe.

Refuser de lui attribuer les autres découvertes ne diminue nullement son mérite. Il fallut son intuition, son génie et sa ténacité pour surmonter les obstacles et tenter la merveilleuse aventure.

Il avait ébranlé ciel et terre, c'est le cas de le dire, car homme de piété et de foi en même temps que les lumières des moines savants, il mobilisait leurs prières et par ailleurs importunait les grands du monde avec ses projets insensés.

De son temps, l'océan gardait farouchement tout son mystère. On l'imaginait incommensurable et sans limites. Ceux

6. Les Antilles : Ante-illia, désignaient le continent imaginaire que l'on supposait exister entre l'Europe et les Indes Occidentales, dans l'Océan Atlantique.

qui croyaient la terre plate, en affirmaient les extrémités infinies comme l'espace. Ceux qui admettaient la rotondité du globe — et ils étaient bien téméraires — pensaient qu'au-delà d'une certaine limite les vaisseaux tombaient dans le vide ; ceux même qui soupçonnaient les lois de la pesanteur affirmaient que la courbe de la terre empêcherait à tout jamais les vaisseaux de retourner. Suivant certains, le monde était en équilibre sur les eaux et il devait y avoir nécessairement un continent au-delà de l'océan pour faire contrepoids et l'empêcher de basculer dans l'abîme.

C'est à tous ces préjugés et à la terreur mystérieuse qu'ils inspiraient, que Christophe Colomb va s'attaquer avec une audace et une témérité surhumaines, un courage et un esprit de foi indomptable, alors qu'autour de lui ses idées sont jugées chimériques, contraires aux lois physiques, à la religion même, et qu'on ne voit en lui qu'un aventurier illuminé.

A l'exception de deux ou trois religieux, ni les prêtres, ni les savants ne veulent l'entendre. Malgré les faveurs de la Reine d'Espagne, il devra attendre jusqu'au 7 avril 1492 l'agrément des souverains de Castille. Quand au Pape, il a formellement interdit qu'aucun prêtre ne prenne le risque du voyage. Il ne lèvera sa défense qu'à la deuxième traversée : celle qui conduira Colomb chez nous.

Quand le 3 août 1492 les trois caravelles : Santa-Maria, Pintà et Nina quittent le port, les mères et les épouses des matelots qu'on a eu tellement de peine à recruter et qui comme des condamnés à mort viennent de recevoir le viatique, maudissent le funeste Génois dont les paroles enchanteresses ont séduit ces malheureux.

Les navires s'éloignent dans les malédictions, les murmures et les sinistres présages.

Et ce fut la découverte du nouveau monde, ou sa « redécouverte », mais avec une illusion à la base, celle de trouver la route occidentale des Indes et de la Chine ⁷. Il faudra attendre la découverte du Pacifique en 1510 par Vasco Núñez pour reconnaître que le nouveau continent ne se rattachait nullement à l'Asie.

Ce nouveau monde, Colomb n'aura même pas la fortune

7. L'appellation anglaise de cette région, **West Indies**, perpétue la tenace illusion.

de lui donner son nom. En 1507, il est déjà oublié quand le géographe lorrain Martin Waldseemuller fait adopter le prénom de Vespucci : *Américo*, un autre navigateur qui devient ainsi le Père de l'Amérique.

Seule la Colombie conservera celui du *descubriador*. Et la Guadeloupe, qui le 4 novembre 1916, lui élèvera un buste à Sainte-Marie.

Christophe Colomb n'a jamais ambitionné la gloire. A peine de retour, plus que jamais obstiné ; il est reparti pour aborder sur notre île, dont il choisit personnellement le nom : Sainte-Marie de Guadeloupe⁸.

Ce mot *Guadeloupe* lui-même que dit-il à nos ancêtres de 1635 ?

Tous les auteurs, le Père Breton notamment, ne font pas intervenir les raisons d'ordre surnaturel, ni même le vœu de Colomb dans le choix de ce nom, mais simplement ses relations d'amitié avec plusieurs religieux du célèbre monastère de N.-D. de Guadeloupe qui l'avaient soutenu et encouragé, ou providentiellement l'incidence du 4 novembre, fête de N.-D. de Guadeloupe d'Estramadure et jour de la découverte de l'île. Par contre, disons-le : pas de relation avec Notre-Dame de Guadeloupe du Mexique, dont l'histoire ne commence qu'en 1531.

Mais encore celà n'explique pas le terme lui-même de Guadeloupe. Il a suscité bien des controverses. Dans quelques-uns des rapports du P. Breton et dans la relation du P. Mathias Dupuis, imprimée à Caen en 1652 et soigneusement conservée dans les réserves de la Bibliothèque Nationale, il est orthographié Gardeloupe ou Guadeloupe. De même dans une lettre de Mademoiselle de la Fayolle datée de 1643.

L'étymologie en serait alors : garde aux loups ou gare aux loups ! Ce qui nous ramène à l'origine du monastère qui conservait l'image de N.-D. de Guadeloupe et à la légende de sa fondation remontant à 1323.

8. « Acte de baptême de la Guadeloupe ». Article particulièrement documenté du Dr M. Chatillon dans la revue « *Parallèles* », 1967, n° 25.

Le survol de nos contrées par le Pape Paul VI, se rendant au Congrès eucharistique de Bogota (août 1968) a fourni au même Dr Chatillon la raison d'une évocation historique sur les ondes, à propos de la première messe célébrée dans l'hémisphère américain. Cet humble événement a lié nos îles au développement prodigieux de la foi catholique comme l'a fait remarquer alors Mgr de Milleville, administrateur apostolique de la Guadeloupe.

Une statue de la Vierge, sculptée dit-on par Saint Luc, aurait fini par arriver sur les bords d'un torrent appelé Guadeloupe parce qu'il traversait une région infestée de loups. Cachée en 711 durant les invasions sarrazines, elle aurait été miraculeusement découverte vers 1323 et on bâtit un monastère pour l'abriter⁹.

Dans une étude intéressante, M. Albert Bonhomme, ancien préfet du département, conclut que Guadeloupe est bien le nom d'une rivière, mais vient de l'arabe *Oued el Oup* et signifie *rivière de l'amour*, nom que les Maures donnèrent au temps où ils occupaient l'Espagne, au cours d'eau baignant les murs du couvent Notre-Dame.

Autre version à l'étymologie arabe : *Ouada* = cours d'eau, *lubbe* devenu *luppe* = caché pour signifier l'origine et la nature mystérieuse de cette rivière.

Dutertre déclare que les premiers Espagnols frappés par la quantité d'eau de notre île n'eurent qu'un mot pour la qualifier : *Agua de Lopez* ! Un auteur espagnol si prolifique dans ses œuvres que son nom passé en proverbe servait à qualifier tout ce qui était extraordinairement abondant.

Abondante en eaux serait aussi la traduction du mot caraïbe *Kaloukaera*¹⁰, par lequel les Indiens appelaient notre île : encore que le dictionnaire du P. Breton ne permette guère cette interprétation.

De toutes façons, le petit groupe de pionniers qui vient de débarquer n'en exige pas tant. La Guadeloupe est là, ils ont à la construire.

Elle s'offre à eux, leur sourit, les carresse de son souffle léger. Mais avec ses airs de paradis terrestre est-elle vraiment si accueillante ? Va-t-elle s'abandonner comme une courtisane — elle en a l'apparente mollesse — ou cache-t-elle une vertu farouche ?



Parmi les arrivants quelques 150 passagers libres, c'est-à-dire ayant payé leur passage et 400 engagés sans ressources à qui est imposé un service de trois ans. Enfin quatre religieux dominicains, dont notre Père Raymond Breton.

9. Abondants détails dans l'« Echo de la Reine » n° 101 et 112 année 1929 et 297 année 1942, et travail du chanoine Foubert.

10. Kaloukaera est préférable à Karukéra qui désigne les Saintes en langue caraïbe.

Chefs, religieux, hommes, vivres, armes et matériel ont été partagés dès le débarquement, « *non sans bruit ni querelle* ». Mais le lieu est mal choisi, dès le 15 août 1635, à la suite d'une discussion survenue entre de l'Olive, homme courageux et énergique mais d'esprit irrésolu et influençable, violent et impulsif, et du Plessis, de jugement solide, affable et généreux : discussion à propos des relations à avoir avec les Caraïbes, on se sépare définitivement.

La disparition prématurée le 4 décembre de M. du Plessis, emporté par un *excez de mélancholie* au regret de tous, prive de l'Olive de son dernier frein. En dépit des consignes du Roi et des conseils des missionnaires, il décide d'attaquer les Caraïbes pour s'emparer de leurs vivres. Le 26 janvier 1636, il opère une descente sur les villages indiens, vers la région qui deviendra Basse-Terre.

La famine dont souffrait les fondateurs, en raison de l'incroyable légèreté qui avait présidé à l'organisation de l'expédition, ne saurait justifier cette agression. D'autant que les indigènes s'étaient montrés relativement accueillants et avaient accepté d'assez bonne grâce d'aider au défrichement, de partager leurs vivres et d'enseigner la pêche aux nouveaux arrivés.

L'expédition n'en tira nul avantage, elle marqua au contraire le commencement d'une période de longues misères.

Les colons libres s'étaient dispersés, peu après l'arrivée sur le littoral et quelques-uns d'entre eux notamment choisirent ce coin qui deviendrait Vieux-Habitants, mais qu'ils baptisèrent d'abord Saint-Joseph en l'honneur de l'Époux de la Vierge Marie, reine de Guadeloupe depuis Christophe Colomb en 1493, et confirmée dans son titre sous le vocable de N.-D. du Rosaire par les fondateurs.

C'était à proximité d'un port naturel que l'on appellera Anse à la Barque et à l'embouchure d'une rivière qui portera le nom de rivière des Habitants ou Grande-Rivière après s'être appelée rivière de la Pointe Saint-Joseph et Inhabov pour les Caraïbes.

Dès cette époque on appela *Habitans* ceux qui reçurent une concession de terrain sur laquelle ils s'établirent et élevèrent leur habitation. Ils étaient les premiers propriétaires par opposition aux engagés.

Or, le premier de nos *habitans* est connu : c'est La Ramée. Mieux vaut laisser parler le Père Breton lui-même, sans

rien changer au texte de sa Relation. Situons-en tout d'abord le contexte.

Il vient de signaler l'édification d'une chapelle sur la concession accordée aux Dominicains le 13 novembre 1636 par M. de l'Olive, sur l'emplacement actuel de la rivière des Pères au Baillif. L'acte en question est cité *in extenso*, ainsi que le nom des signataires (Relations, p. 88-89).

Le Père Breton poursuit : « *Il y avait quelque temps déjà que les vieux habitans libres comme le sieur La Ramée, s'étaient retirés du gros et avaient habité la pointe nommée Saint-Joseph. Ils y avaient fait une chapelle en l'honneur de saint Joseph où le Père (c'est de lui-même dont-il parle) allait dire la messe de quinze en quinze jours.* »

Tel est dans sa sobriété l'acte de naissance de notre localité.

Ce texte nous permet de fixer la fondation de Vieux-Habitants à l'année 1636.

On peut même préciser, entre le 26 janvier : date de l'abandon des premières installations de la Pointe Allégre, et le 13 novembre, jour de la prise de possession de leur concession par les dominicains. Il est même permis, si l'on admet que les colons libres — La Ramée en était — se sont dispersés peu de temps après l'arrivée, de remonter aux derniers mois de 1635 pour en voir quelques-uns se fixer à la Pointe Saint-Joseph.

Et nous connaissons par là même, le nom de notre fondateur : la Ramée.

Nom ? En réalité surnom : surnom de soldat, suivant la coutume de l'époque, coutume encore vivace de nos jours. Surnom de Nicolas Suyllart, l'un des signataires de l'acte de donation cité plus haut.

Nous souhaitons et nous souhaitons toujours en connaître davantage et, pour ce, avons sollicité les lumières d'un spécialiste de la question, auteur de nombreuses études sur les Antilles et particulièrement sur les premiers colons : M. G. Debien, professeur à l'université de Nantes. Des recherches sont en cours. Nicolas Suyllart, écrit encore le P. Breton, mais dans son dictionnaire caraïbe « *avait été sergent à Saint-Christophe et s'en vint en Guadeloupe avec les premiers fondateurs sur le bateau du capitaine Michel* ».

Puis notre précieux chroniqueur ajoute qu'il « *commanda aux Vieux-Habitants en qualité de lieutenant mais il en sortit mal satisfait des grands travaux qu'il y avait eu.* (Breton, Dictionnaire caraïbe, p. 468.)

Un autre éminent chercheur, le R.P. Proesmans, rédemptoriste, curé de Pointe-Michel à la Dominique, estime qu'il convient d'entendre, au début de la fondation, Vieux-Habitants au singulier : la Ramée étant le Vieux-Habitant en question.

Il ressort donc manifestement — et la dernière réflexion du P. Proesmans le confirme — que l'initiative de la création des Vieux-Habitants revient bien à Nicolas Suyllart, capitaine La Ramée.

Il en choisit l'emplacement et fut le premier chef de la communauté qui s'y fixa pour s'y perpétuer sans changement jusqu'à nos jours.

Il mérite donc le titre de fondateur et nous sommes particulièrement heureux de l'avoir sorti de l'ombre et de l'oubli.

Nous ne pouvons, hélas ! pas encore préciser son origine, ni celle de sa famille. Sans doute vient-il lui aussi de cette généreuse Normandie dont étaient issus la majorité des premiers arrivants.

Des documents récemment communiqués par les archives vaticanes nous en feront-ils connaître davantage sur l'origine de notre Guadeloupe et incidemment sur notre fondateur ? Dès à présent leur « exploitation » s'avère fort malaisée tellement l'écriture en est serrée, presque illisible.

Il s'agit sans doute d'autres rapports envoyés à la Propagande par le Père Breton et qui découragèrent peut-être ceux qui devaient en prendre connaissance, car l'expéditeur ne sut jamais s'ils étaient arrivés.

Ce ne sont donc que les très grandes lignes de l'existence de La Ramée et des jalons dans sa vie que nous connaissons, mais son œuvre demeure. Il n'a pas vainement travaillé.

Nous lui devons de la reconnaissance.

Mais nous n'avons donné jusqu'à présent que peu de choses sur Nicolas Suyllart, nous en savons quand même davantage et toujours grâce à notre Père Breton. Si le premier donna naissance à la cité, le second en est le père spirituel, nous le verrons en son temps.

Pour l'instant, demandons-lui de nous parler encore de La Ramée.

En effet, ce n'est pas la seule fois que son nom est cité. En 1637, la veuve de du Plessis avait confié son fils Charles au Père Nicolas pour l'instruire. Ce dernier devait effectuer un voyage à Saint-Christophe. Écoutons simplement le Père Breton :

« ... Il (le P. Nicolas) envoya le jeune Charlot au P. Raymond (le P. Breton) qui en eut grand soin. L'enfant profita d'abord beaucoup, puis sembla dépérir et charger maladie. Par malheur, le Père Breton le voulant divertir et l'envoyer au quartier de Saint-Joseph (Vieux-Habitants), pria l'homme du sieur La Ramée Suyllart de venir l'embarquer pour passer les fêtes de Noël et se divertir chez lui. Ce qu'il fit, mais plus tôt qu'on ne le lui avait ordonné et en un temps où la mer était rude. Le Père Raymond qui était allé voir un malade, le sachant et voyant le danger évident d'aborder la côte, le fit rappeler une et deux fois au navire d'où étant sorti contre l'ordre qu'on avait donné, il fut noyé et l'homme qui en avait soin, écrasé sous le canot : on n'en trouva seulement une jambe. »

Un autre naufrage à quelque temps de là et le nom de La Ramée revient.

Nous sommes en 1641 et la victime cette fois n'est autre que M. Auber, ancien chirurgien qui vient d'épouser la veuve de du Plessis, mère du malheureux enfant et d'être nommé gouverneur pour succéder à M. de l'Olive, malade et devenu aveugle.

Parti au matin du 3 février pêcher la tortue, la tempête retourne son embarcation. Treize noyés, seul Auber réussit à se sauver à la nage et aborde à bout de souffle les environs de l'habitation d'un autre Duplessis, auprès de la rivière qui porte toujours son nom.

Cet « *Habitant* » étant d'une pauvreté extrême et, dans l'impossibilité de secourir efficacement le naufragé, le fait porter chez le sieur La Ramée.

Or La Ramée et Auber étaient deux adversaires politiques — déjà ils existaient au berceau de notre Guadeloupe ; toutefois, comme cela arrive en bien des cas, leur opposition, partant de la meilleure bonne volonté, n'était fondée que sur des propos rapportés l'un sur l'autre.

La Ramée n'écoutant que son bon cœur — nous dit encore notre chroniqueur, le Père Breton — donna tous ses soins au malheureux Auber, le remit sur pied, se réconcilia avec lui et tous deux devinrent grands amis.

Notre La Ramée intervient encore comme délégué des « *Habitans* » quand il s'agit d'empêcher le P. Breton, malade et découragé, d'embarquer pour la métropole. Le ministère à Vieux-Habitants n'était pas étranger à cette détermination,

Il y allait « de jour à l'autre » écrit-il, et précisément il avait ressenti les atteintes de la fièvre en retournant de confesser Isaac Lemoyne dit du Buisson ou le Hasier, blessé d'un coup d'épée. (Il en réchappa, car on le voit s'installer aux Saintes en 1652.)

A la prière de La Ramée, le P. Breton se laisse convaincre, il reprend sa croix et demeure au milieu de ses paroissiens.

La Ramée, lui, de pacificateur devient justicier à l'occasion, notamment en remettant à la raison un certain La Cane qui se livre à la piraterie et au brigandage. D'ailleurs, il porte à présent le titre de capitaine et entre au Conseil Souverain le 23 avril 1646.

La politique devait le perdre ! Soupçonné d'avoir pris parti pour Thoisy, lieutenant du Roi, contre Houel, gouverneur d'esprit brouillon et querelleur, La Ramée se voit banni en 1647.

« Ainsi, écrit le P. Dutertre, le premier capitaine des milices, d'une intégrité connue et d'une inviolable fidélité au service du Roy, fut roué de coups, sa caze pillée, on lui enleva ses esclaves, on fit évader ses engagés, on tua tous ses animaux et on le chassa. Du plus accommodé des habitants de l'isle, on le rendit le plus misérable et il ne luy resta des travaux incroyables qu'il avait soufferts que la gloire d'estre persécuté et réduit à la besace pour l'intérêt du Roy ».

Ses amis lui resteront néanmoins fidèles. L'un d'eux, le sieur de Garderas, lui écrira *« l'estat pitoyable de la Guadeloupe pendant toutes ces brouilleries, au point que plusieurs habitants voudraient estre dehors et que plusieurs s'enfuient »* ; et lui fera connaître *« le malheureux sort de quelques-uns de ceux qui l'avaient soubtenu : de Bazilière, son bras droit, a esté pendu et étranglé et huict autres fustigez et estampez de la marque de l'isle »*.

Par la suite, nous retrouvons Nicolas Suyllart à Paris en 1655 ; le P. Breton appelle en témoignage dans sa contestation avec Houel ce survivant de la donation de 1636, car *« estant présens il a veu ce qui fut fait et ouy ce qui fut dit »*. On le signale aussi à Orléans, puis nous perdons sa trace (11).

11. M. J. P. Hervieu nous signale avoir vu au cours de son récent voyage aux Etat-Unis, une vieille carte où il a lu le nom de logis de M. de La Rainée (sic) à l'emplacement des Vieux Habitants (John Carter Brown Library, Providence).

Il y a aussi une habitation La Ramée à Sainte-Rose, entre l'actuel Comté et le Pont du Canal. On ne peut dire s'il s'agit d'une même origine.

Mais pour connaître notre premier *habitan* nous avons anticipé.

En 1639, on ne parle encore que de *quartier* ou de la *pointe Saint-Joseph*. Cette année-là les engagés — du moins les derniers rescapés de la famine et de la mort — retrouvaient théoriquement leur liberté, ayant achevé leurs trois ans de service.

En réalité ce ne fut pas sans difficultés. M. de l'Olive, dont nous connaissons à présent l'intransigeance de caractère, prétendait les garder au-delà de leur temps d'engagement et surtout, dans les mêmes conditions de dépendance absolue, bien voisine de l'esclavage.

Il y eut quelques violences, des combats même, à l'issue desquels les engagés quittèrent définitivement leur difficile patron, et manifestèrent l'intention de se fixer eux aussi à Saint-Joseph.

Les tout premiers arrivés montrèrent peu d'empressement à les accueillir : la réputation de ces hommes n'étant pas toujours irréprochable. Bon nombre d'aventuriers avaient trouvé ce moyen de fuir les galères. Leur recrutement non plus n'était pas toujours parfaitement régulier. Quelques pichets de vin habilement distribués une veille de départ dans le port de Dieppe, ne manquaient pas de fournir à bon compte l'un ou l'autre « voyageur » supplémentaire. Cette mésaventure arriva même à un malheureux prêtre breton, qui avait eu le malheur d'accepter de *trinquer* avec les partants. D'un gobelet à l'autre, ce n'est qu'en haute mer qu'il avait repris conscience.

Il est vrai que c'étaient des Huguenots qui lui avaient joué cette mauvaise farce et qui la poursuivirent en le vendant comme « engagé ». L'infortuné eut bien de la peine à faire reconnaître son état avant d'être rapatrié, accompagné de quatre soldats, et aux frais de ses ravisseurs.

On comprend dès lors la réserve des premiers *Habitants* et leur ténacité à en revendiquer le titre. Tellement qu'ils s'en attribuèrent l'exclusivité et se retrouvèrent seuls à la conserver. Pour l'avenir, ils seraient sans contestation possible ni partage les seuls et authentiques *Habitants* et les anciens : les *Vieux-Habitants*.

Le P. Labat écrit, cinquante ans plus tard : *Du temps de la première compagnie, tous ceux qui avaient achevé leurs trois ans se retiraient dans cet endroit pour n'être pas confondus avec les autres et s'appelaient habitans. Le quartier a hérité de leur nom.*

L'arrivée des engagés, finalement adoptés, donna son essor à la fondation. Pour quelque temps encore on dira : Saint-Joseph des Vieux-Habitants, ou des Habitants ou des Vieils-Habitans et bientôt tout court : Vieux-Habitants dans le langage officiel, et « Zabitants », en créole.

Au rang des ancêtres nous avons vu La Ramée Suyllart, Duplessis, Lemoyne. En 1664, lors du premier recensement officiel, dont nous possédons les photocopies, nous relèverons des Beaugendre, des Pézeron, des Talbot, des Desfontaines, des Noël, des Poulain pour ne citer que des noms portés encore de nos jours par des *Habitans* contemporains.

Nous venons d'écrire *Habitans*, le terme désigne parfois, en effet les habitants des Vieux-Habitants mais il est très rarement employé. On dit plus simplement : les Habitants. Quand à les désigner du terme de *Viducasses*, M. Nainsouta lui-même, ancien maire de Saint-Claude qui a avancé cette dénomination, reconnaît qu'elle est sans fondement réel et résulte simplement d'une analogie, par ailleurs incertaine, avec une localité de la métropole à consonance voisine. On ne peut donc pas la retenir.

L'esprit de particularité qui a si fortement marqué la fondation des Vieux-Habitants a traversé les générations. Il y a une certaine aristocratie dans le nom. Un *Habitant* n'était pas le premier venu, mais une espèce de roitelet régnant en maître sur une famille nombreuse et sur des terres très étendues. Si le royaume a disparu, un certain esprit dominateur est resté. Leurs compatriotes affirment qu'on retrouve toujours chez les Vieux-Habitants une altière fierté assez dédaigneuse qui attend et exige d'être servie à son heure et à son goût.

En présentant la monographie des Vieux-Habitants, Monseigneur Guilbaud fait observer de sa plume alerte qu'en ces années d'implantation, il y eut d'autres fixations — celle de Basse-Terre en particulier — aussi importantes que la création des Vieux-Habitants, *mais pas avec autant de vouloir mûri et arrêté.*

On y lit d'abord les deux lettres T S, soit Thomas, et sur deux lignes le nom de BEAU-GENDRE, ancêtre d'une famille toujours nombreuse aux Vieux-Habitants.

Le même nom figure sur les recensements de 1641, puis accompagné de celui de son épouse Catherine Lequin sur celui de 1671.

La date de 1672 fait de cette pierre le monument daté le plus ancien de Guadeloupe.

Il est possible que cette pierre soit en plus un ex-voto pour la naissance d'un fils Beaugendre, prénommé lui aussi Thomas, et qui mourut le 19 septembre 1715, âgé de 43 ans. Il était donc né en 1672. Il est inhumé dans notre église, comme l'atteste un de nos registres paroissiaux conservé à la Section Outre-Mer des Archives Nationales à Paris.





PIERRE du PREMIER AUTEL
de l'église Saint Joseph des Vieux-Habitants.

On voit ici, sur le recto, les croix de consécration du milieu et des quatre angles ainsi que la petite cavité destinée à recevoir les reliques des martyrs suivant les règles de la liturgie.

Cette pierre, de dimensions 0,25 x 0,25 x 0,07 cm., était scellée dans l'autel qui demeura en service de 1672 à 1920, date à laquelle le Père Lescao le remplaça. Sa démolition permit la découverte de l'inscription du verso.

On était, écrit-il, de la Basse-Terre ou de la Capesterre, on s'abritait aux remparts des forts Royal ou de l'Olive, on cherchait la terre promise du Marigot-Saint-Robert, mais nulle part encore on n'était résolument fixé dans ses limites, comme ces Messieurs les Vieux-Habitants.

En même temps qu'ils élevaient leur *habitation*, les hommes édifiaient la maison de Dieu. L'église des Vieux-Habitants, dédiée à Saint Joseph dès l'origine, figure sur la carte du Père Jean-Baptiste Dutertre dressée entre 1640 et 1647. Publiée déjà dans l'édition de 1654, elle est reproduite, à deux détails près : la présence du Fort de la Madeleine et l'échelle, dans celle de 1665.

Bien que son souvenir soit resté davantage attaché à Capesterre où il demeura plus longtemps, ce même P. Dutertre est le premier à porter le titre de curé des Vieux-Habitants où il séjourna notamment en 1640. Toutefois, comme son arrivée en Guadeloupe date précisément de 1640, c'est bien au Père Breton que revient le titre de fondateur de la paroisse.

Il n'y eut au début, en 1636, qu'un modeste abri destiné au culte : une de ces humbles cabanes de planches et de roseaux — *e tabulis et cannis* — dont parle le même P. Breton, mais d'où devait sortir l'église de Guadeloupe. On l'améliora et on l'agrandit en 1639 avec l'arrivée des engagés libérés.

En 1640, notre dominicain lui donne quand même le titre d'église et le deuxième rang parmi les cinq existantes alors en Guadeloupe. La première étant celle de N.-D. du Rosaire au centre de la mission, sur la concession accordée aux religieux. Et sur la carte dont nous avons parlé, elle est non seulement mentionnée, mais représentée en un minuscule dessein : le seul, notons-le, de cette importance.

Le culte y est célébré tous les dimanches, on y fait le prône et le reste des fonctions pastorales. Dans la région de Basse-Terre ne figure que le couvent des Jacobins (autre nom des Dominicains) dont la chapelle deviendra l'embryon de la paroisse du Baillif.

Au chef-lieu actuel, c'est la chapelle du petit fort *située assez loin de celle qui était construite à Saint-Joseph* — la précision est du P. Breton — et sur l'emplacement présent, de l'Imprimerie Officielle, qui sert, en attendant l'édification

du Carmel¹² en 1655, de premier édifice religieux : *une minuscule chapelle, sans pavé et malpropre où il fallait rester dehors pour ouïr la messe*, ajoute le P. Labat.

Les rares habitations ont davantage tendance à se grouper du côté de notre rivière Sens, en direction de Vieux-Fort par la côte. Rien au-delà de la rivière aux Herbes où se fondera plus tard le quartier de Saint-François.

Si l'église actuelle de Vieux-Habitants ne remonte pas à la fondation, il reste néanmoins qu'elle occupe la même place que la première, disparue en 1703 dans la furie incendiaire des Anglais. Elle marque donc en Guadeloupe le seul lieu de culte permanent depuis trois siècles, les autres fondations de l'époque, celles de la région de Grand-Anse (Vieux-Fort), Saint-Hyacinthe-Grand-Carbet (Capesterre) et Sainte-Marie ayant disparu ou changé d'emplacement.

Le titre de doyenne des paroisses n'est donc pas usurpé.

Nous conservons toujours une ancienne pierre d'autel portant le nom de Thomas Beaugendre et la date de 1672. C'est le monument écrit le plus ancien de la Guadeloupe. Nous avons aussi une lourde croix de clocher, en fer battu, aux bras fleurdelysés et amenée de France.

Quelques historiens précisent que notre première église était de bois. On peut penser qu'en faisant la description des églises de l'époque, le P. Dutertre prenait modèle sur celle qu'il connaissait le mieux et dont il était le curé.

Elles ont, écrit-il, de 15 à 16 toises (30 mètres) de longueur, 3 ou 4 de hauteur (7 à 8 mètres). Jusqu'à 3 ou 4 pieds hors de terre, les murailles sont de pierre de taille ou moellons. Le reste est de charpenterie et la clôture formant les murs latéraux est à jour pour y donner de l'air.

Puis il semble cesser de parler en général — décrit-il alors l'église des Vieux-Habitants ? — et poursuit : *il n'y a qu'un seul autel environné de balustrade, le reste est une simple nef dont les hommes occupent la partie la plus proche de l'autel ; les femmes l'autre. Ses ornements sont assez beaux, mais il n'y a pas de retable* (Dut. T. II, p. 450).

Notons en passant la place des hommes qui ne semblaient pas, comme à présent, rechercher la proximité de la porte.

12. Elevé sur l'emplacement où la légende place la découverte d'une statue de Marie déposée par Ch. Colomb ou un autre navigateur espagnol.

Par ailleurs, nous l'avons dit plus haut, le dessin stylisé qui marque son emplacement sur la carte souligne qu'elle tranchait, par ses dimensions, sur les autres.

Les autres ! Le P. Breton en parle aussi avec tristesse : *C'est pitié, dit-il, que pas une de ces chapelles ne se ressent de la grandeur du Dieu qu'on y adore, ressemblant plutôt à des chaumières qu'à des églises. La pauvreté de nos habitans en est la cause et le peu de zèle de ceux qui ont les moyens et le pouvoir de le faire.*

C'est cette église que visitera le P. Labat en 1696. Il la trouvera *vieille* — elle avait en effet plus de cinquante ans — *mais propre et bien ornée.*

Les deux premiers pasteurs de cette vénérable église méritent eux aussi mieux connus.

Le plus attachant demeure le Père Raymond Breton. Son âme simple et son zèle sacerdotal transpirent à chacune des lignes de ses Relations. Il nous en a laissé trois¹³. Il s'agit chaque fois de rapports qu'il présentait à ses supérieurs ou destinés à la Congrégation de la Propagande à Rome pour les renseigner sur l'état, les difficultés et les besoins de la mission confiée aux Dominicains.

Il naquit à Viteaux (Côte-d'Or) le 3 septembre 1609 et entra chez les Dominicains de Beaune en 1625. Prômu au sacerdoce en Avignon six ans plus tard, il est envoyé à Paris pour y poursuivre ses études.

L'Ordre de Saint-Dominique en France avait particulièrement souffert durant les guerres religieuses du XVI^e siècle. Un fléchissement s'était produit à la suite de ces difficultés dans la vie religieuse, puis, en ce début du XVII^e siècle, un rejaillissement de ferveur voyait le jour. Un mouvement de réforme amorcé par le P. Sébastien Michælis et encouragé par le cardinal de Richelieu rassemblait dans le couvent de la rue Saint-Jacques sous la direction du P. Carré, des religieux désireux d'une plus grande perfection. C'est dans ce monastère réformé que le Cardinal ministre souhaitait recruter les premiers apôtres des Antilles.

13. Même si l'une ou l'autre a été rédigée par le P. Armand de la Paix, premier supérieur, il est évident que c'est avec les éléments fournis par le P. Breton, le plus ancien missionnaire de l'époque.

Il était difficile au P. Carré de refuser à un si puissant protecteur, mais face au petit nombre de sujets, tous volontaires pour la mission, sa perplexité fut grande, aussi voulut-il s'en remettre au choix du Saint Esprit à l'exemple des apôtres. Un tirage au sort, désigna notre Père Breton.

Avec trois autres compagnons choisis de la même manière, les Pères Pélican, Breschet et Gryphon — un quatrième ayant manqué le bateau — il s'embarque pour la Guadeloupe.

Il y restera dix-huit ans et sera parfois le seul prêtre de l'île quand la maladie, le découragement ou la mort auront dispersé ses compagnons.

Dix-huit années de labeur et de pérégrinations, plusieurs uniquement consacrées aux Caraïbes, dont il sera le seul à connaître la langue. Rien ne manqua à ses mérites : maladie, famine, hostilité ou indifférence de certains, difficultés avec quelques confrères fraîchement débarqués et prétendant que rien n'a encore été fait, malentendus avec ses supérieurs lointains, tracasseries administratives, menaces d'expulsion.

Coups du sort aussi, sinon malveillance, tel ce jour de 1638 où il reçoit du courrier de France : une lettre où il apprend que son père, qui le croit massacré par les sauvages, est mort de chagrin. Il est entrain de la lire au Fort de Basse-Terre quand on vient lui dire que sa maison est la proie des flammes.

Tout fût brûlé, écrit-il : case, chapelle, coffre, livres, ornements, habits : le calice lui-même est fondu.

Finalement, comme il dérange les plans du gouverneur en prenant le parti des Caraïbes que l'on veut exterminer, on lui signifie son expulsion. Il n'y échappe une première fois que parce que le bateau qui devait l'emmener est arraisonné par un corsaire espagnol et une deuxième fois, parce que le capitaine, un nommé Grégoire, meurt au moment de quitter le port.

S'il résiste quand on veut le chasser, sa conscience par contre le tourmente lorsque les supérieurs, apprenant sa misérable situation, lui commandent de retourner. Il se dispose bien à obéir, mais que vont devenir les âmes abandonnées puisqu'il est seul prêtre dans l'île.

Deux capucins sur lesquels il comptait pour le remplacer meurent dans ses bras en débarquant, un autre survenant peu après refuse un ministère si ingrat.

Comme l'apôtre il supporte tout, il marche pieds nus ; il

se contente d'un habit d'emprunt dont lui fait cadeau Lonvilliers de Poincy, cet habit on l'a trouvé dans les dépouilles d'un corsaire espagnol fait prisonnier. Il conserve toujours la ferveur du Noviciat et suit à la lettre ses observances monastiques en dépit de la rigueur du climat.

A peine peut-il trouver un remplaçant qu'il s'en va chez les Caraïbes, ne revenant en Guadeloupe que de temps en temps pour renouveler les hosties avec lesquelles il communique chaque matin, car au milieu des sauvages et toujours en danger d'être massacré, il n'ose célébrer la messe.

Dans leur *Carbet*, il habite une case étroite comme un sépulcre, il travaille durement à apprendre leur langue et à traduire les prières usuelles pour les leur enseigner.

S'il rentre en métropole en 1654, c'est plus pour y défendre les intérêts de la mission que pour prendre du repos et cependant, la pâleur de son visage effraye ceux qu'il rencontre. *C'est dit-il, qu'il a les poumons desséchés.* Et il n'est âgé que de 45 ans ! La force lui manque pour se rendre à Rome, les moyens aussi. Ne lui a-t-on pas refusé une paire de souliers ? On lui ferme aussi la porte d'une maison de retraite, alors qu'il ne demande qu'à se retirer dans la solitude.

Pour subsister, il doit accepter plusieurs postes d'aumôniers. C'est là qu'il mettra de l'ordre dans toutes ses notes et publiera, grâce à la générosité d'un bienfaiteur, son catéchisme, son dictionnaire et sa grammaire-caraïbes. Après être passé à Poitiers, en Lorraine, puis à Auxerre, il obtient en 1669 sa transfiliation au couvent de Caen. C'est là que la mort le surprend dans sa ferveur le 8 janvier 1679.

Tel fut le premier prêtre de Vieux-Habitants : digne d'être le modèle de ses successeurs.

Son confrère en religion, le Père Jean-Baptiste Dutertre, dit aussi de Sainte-Ursule, est plus connu. Si le premier n'a laissé que des rapports d'ordre privé, lui a écrit pour le grand public une Histoire des Français aux Antilles et son ouvrage fait autorité. Il est surtout unique pour la période de référence.

C'est en septembre 1610, à Calais où son père est médecin, qu'il voit le jour. Pourvu de solides études, on est un peu étonné de le voir s'engager sur un vaisseau hollandais et courir les mers. Lassé des aventures maritimes, il se tourne vers l'armée. A 23 ans, il participe au siège de Maestrich (1653) sous les ordres du Prince d'Orange.

Mais la vie des camps ne satisfait pas davantage son idéal,

il entre chez les dominicains et fait profession le 29 juin 1635 : jour de la prise de possession de la Guadeloupe. Cinq ans plus tard, on le désigne pour notre île. Il n'y restera que six ans, mais jouera un rôle de premier plan.

Le voyage avait été particulièrement long et pénible à bord du *Bouquaz* : depuis le 7 janvier jusqu'au 4 mars 1640. Le vaisseau est surchargé et a pour capitaine un hérétique « le plus oppiniastre de la secte », qui réserve bien des brimades aux religieux.

Ils y répondent par une vie exemplaire et un dévouement sans limite envers les passagers, car ils n'entendent pas faire une croisière, surtout par le supérieur, le P. Nicolas de La Marre, qui a réglementé la vie du bord et le comportement des religieux comme s'ils étaient au couvent. A minuit, il les éveille pour dire les matines, puis c'est une méditation de trois quart d'heure ; il les maintient en haleine le reste de la journée pour confesser, catéchiser, traiter des affaires de conscience et faire la controverse avec les hérétiques. *Et tout cela sans en démordre*, écrit le P. Dutertre, *pour quelque temps qu'il put y avoir*. Puis il ajoute : *Le P. de La Marre jeûnait et nous faisait jeûner tous les jours et lui-même ne mangeait pas en trois jours ce qu'un autre eut mangé en un repas médiocre*.

Le régime alimentaire parachevait la pénitence avec des vivres avariés et de l'eau corrompue, en même temps que d'indésirables parasites rendaient le repos impossible : *si pour les fuir on grimpait coucher dans la hune, on les voyait monter fil à fil aux cordages, comme des matelots*.

Ajoutons pour compléter : les alertes aux pirates, les tempêtes, une avarie causée par un énorme requin, on comprendra que ces deux mois de navigation valaient bien un *Te Deum* à l'arrivée quand *tous les passagers sortant du fond de la côle et ressuscitant de leur sépulcre eurent fait voler toutes leurs guenilles, se soient lavés, peignés et ajustés comme pour aller aux noces*.

Les épreuves n'en étaient pas terminées pour autant, la vie à terre ressemblera assez souvent à celle du bord.

C'était le premier renfort que recevait la mission, très éprouvée par les débuts de la fondation et surtout les épidémies et la famine.

Pour apaiser leur faim, nos malheureux fondateurs s'étaient jetés inconsidérément sur la chair des tortues et notre chro-

niqueur nous en fait connaître les néfastes conséquences : *un flux de sang funeste qui occasionnait une fin rapide.*

Ils ne prirent pas davantage garde à un climat qui sous des apparences de douceur se révélait rapidement meurtrier. La terre elle-même, qu'on retournait pour y jeter des semences, fut accusée de répandre des vapeurs nocives.

Un rationnement sévère avait dû être imposé, puis un jour vint où l'on fut contraint de faire un dernier partage. Chacun reçut cinq quarterons de cassave et eut permission de se pouvoir où bon lui semblerait. On en arriva bientôt aux expédients les plus extrêmes : l'onguent des chirurgiens, le cuir bouilli des baudriers et même la chair humaine.

Une mortalité effroyable s'en suivit : plus de la moitié des engagés en furent les victimes. La mort frappa aussi les chefs : l'infortuné du Plessis dont la perte fut lourde de conséquences pour l'avenir du pays, puis le juge Philbert, nouvellement nommé en sa charge mais qui ne siégea jamais parce que *en ce temps on songeait plus à dîner qu'à juger.*

Les prêtres eux-aussi furent grandement éprouvés. Réduits à la ration comme les autres, ils trouvaient encore dans leur cœur la charité de partager. Un fromage de hollande composa seul le menu de six semaines. *Chacun, écrit le P. Breton, avait de cela son mets et bien petitement.*

A peine débarqué, le Père Dutertre reçoit la charge de la paroisse de Vieux-Habitants, pays qu'il trouve aussitôt *très beau, très bon et très agréable*, avant de nous raconter sa rencontre avec le P. Breton.

Nous trouvâmes à notre arrivée le P. Breton qui supportoit seul le faix de cette mission. Il estoit temps de l'assister, car il estoit réduit à une si grande misère qu'il n'estoit plus couvert que d'un méchant habit de toile. Il estoit dans une nécessité si absolue de toutes choses et souffroit de fatigues si estranges que je suis mille fois estonné de ce qu'un homme ayt tant enduré sans mourir.

Il ne laissoit pas cependant de travailler infatigablement pour assister le peuple, il allait porter le Saint Sacrement en des lieux éloignés de trois lieues et plus, par des montagnes et des précipices : les chemins n'estant ni faits ni tracez, et dans ces courses journalières il lui fallait plusieurs fois passer des rivières ayant de l'eau jusqu'aux aisselles. Surpris par la nuit dans ses courses apostoliques, il devait souvent dormir en pleins bois. Depuis le principe il ne vivait que de crabe,

de cassave ou de pourpier sauvage. Il n'avait aucune provision et pour nous recevoir il lui fallut demander un de ces pains grossiers, faits de racine de cassave, à un voisin.

Le Père de La Marre dût convenir que cette pauvreté dépassait tout ce qu'il pouvait rêver en *stricte observance*.

Sans plus tarder, poursuit le P. Dutertre, nous mêmes la main à l'ouvrage avec beaucoup de ferveur et nous commençâmes à prescher, à catéchiser, administrer les sacrements et solliciter les malades qui estoient en grand nombre par toute l'isle.

Ainsi le voyons-nous baptiser chez nous une Indienne et la marier à son maître.

Il accomplit en France un rapide voyage en 1642 et à son retour est placé à la tête de la paroisse de Capesterre en fondation. Il y demeurera jusqu'en 1647, époque où il regagnera la métropole pour ne plus revenir en Guadeloupe.

Si les premiers religieux terrassés par la maladie, le climat et les privations, tels les Pères Gryphon et Pélican avaient dû rentrer dès 1636, les remplaçants résistèrent encore moins. Les Pères de La Marre et Armand de La Paix ne vinrent que pour descendre au tombeau.

La mort du premier, dont nous connaissons maintenant l'esprit de ferveur, survenue le 1^{er} mars 1642, fut particulièrement émouvante. Eminent religieux, professeur en Sorbonne, chargé des plus hautes fonctions dans son Ordre, le Père Nicolas de La Marre avait sollicité avec larmes la faveur d'être envoyé aux Antilles. Quelques mois après il tomba malade. Ses austérités, les fatigues du ministère *l'avaient tellement maigri*, écrit le P. Dutertre qui l'assista, *que ses os perçaient sa peau par endroits. Couché sur une pauvre paille, couvert de son habit religieux, paralysé, il resta ainsi six semaines. Pour ne pas interrompre son ministère, il se faisait porter sur le marche-pied de l'autel et là preschoit le peuple d'une manière si touchante qu'il n'y en avait peu dans l'assemblée qui versassent des larmes et s'en retournaient fâchés d'avoir offensé Dieu.*

Il ne voulut point de pompes à son enterrement : *la douleur et les larmes du peuple furent les seuls honneurs rendus à sa dépouille.*

Deux capucins venus de Saint-Christophe, les Pères Daniel de Canonville et Prothais de Lisieux, moururent en débarquant et un seul cercueil reçut leur dépouille.

A Pâques 1651, l'un des deux religieux augustins amenés par M. de Boisseret pour desservir Capesterre, fut désigné pour Vieux-Habitants, mais *voyant qu'on les séparait*, relate le chroniqueur, *ils furent si chagrinés qu'ils moururent à fort peu de temps l'un de l'autre*. Le P. de Beaumont s'en vint administrer celui des Vieux-Habitants et *luy rendit les derniers devoirs de sépulture en l'ensevelissant dans notre cimetièrre*, alors qu'un confrère qui venait d'arriver lui avait fermé les yeux pour rembarquer tout aussitôt, tellement cette double mort l'avait bouleversé.

Les survivants, eux, n'avaient pas un moment de repos ; *c'estoit la chose la plus pitoyable du monde*, écrit toujours le même P. Dutertre, témoin oculaire, qui poursuit : *Il y avait presque cent malades en un seul endroit, tous couchés à terre sur des roseaux dont plusieurs estoient réduits aux abois, vautreux dans leurs ordures et sans aucun secours. Je n'avais pas plutôt fait de l'un qu'il falloit courir à l'autre. Quelque fois, pendant que j'ensevelissois l'un dans des feuilles de bananiers (il ne falloit point parler de toile en ce temps-là), je n'entendois par toute la caze que des voix mourantes qui disoient : mon Père attendez, ne bouchez pas la fosse, vous n'aurez pas plus de peine pour deux que pour trois : le plus souvent il arrivoit ainsi.*

Le seul espoir pour ces malheureux c'était quand on signalait l'arrivée de quelque voile dans le lointain. Chacun ramassait ses dernières forces, car il voulait être au bord de mer dans l'espoir d'y recevoir quelques vivres.

Souvent hélas ! la plus cruelle déception les attendait. Ou c'étaient de nouveaux arrivants, déjà éprouvés par la disette au cours même du voyage et qui venaient grossir le nombre des malades et des affâmes, ou alors, l'arrivée trop tardive d'un bateau bien destiné à la Guedeloupe, mais qui par une lamentable erreur de navigation avait manqué l'île et continué sa route jusqu'en Floride. Bien entendu, le peu de ravitaillement avait été épuisé au cours de ce voyage imprévu.

Une autre fois on avait été tellement heureux d'apercevoir un bateau qu'on s'était rendu en procession à son devant. C'était la Saint Barnabé et le P. Nicolas portait la croix. Hélas ! à l'approche on vit que c'étaient des Espagnols qui, en rasant la pointe du fort, *dirent à nos compatriotes toutes les injures qu'ils savaient, puis apercevant le crucifix, ils se turent, ostèrent leur chapeau et firent la révérence, puis recommencèrent leurs insultes.*

La cruauté du destin et celle des hommes anéantissait tous les espoirs. A ces difficultés s'en ajoutèrent d'autres également funestes : des dissensions, la guerre civile même, dans la communauté. Déjà commencées entre de l'Olive et du Plessis, elles devaient atteindre leur sommet de gravité avec l'arrivée de Charles de Houël, seigneur de Petit-Pré, nommé gouverneur ou mieux usurpateur du titre.

Esprit brouillon et autoritaire, il se crût le maître absolu et manœuvra pour éliminer toute opposition. Son passage ne fut qu'une suite d'intrigues et d'injustices dont furent victimes plus d'un particulier, tel Auber, un homme de paix qui avait réussi à rétablir l'amitié avec les Caraïbes, tel La Ramée fondateur de Vieux-Habitants.

Les Pères eux-mêmes éprouvèrent l'animosité du gouverneur, malgré deux lettres d'Anne d'Autriche prenant la défense des *bons Pères Jacobins* et une autre du Roi lui-même. Leurs concessions furent contestées, une partie de leurs terrains distribués entre ses partisans et toutes sortes de difficultés soulevées à leur égard, dans le but déclaré de les expulser. Les relations étaient rien moins que tendues et on ne s'embarrassait pas de procédés diplomatiques. Le P. Breton se fait traiter *d'Espagnol* et insulter comme le dernier des manants, alors même qu'il rend à Houë malade une visite d'amitié.

En douze années, devait constater le P. Dutertre avec amertume, il y eut *plus de révolutions, plus d'intrigues, plus de persécutions, plus d'innocens opprimés, plus de criminels absouts, plus d'histoires tragiques qu'un grand empire n'en déplore quelque fois pendant un siècle !* Or, le Père Dutertre est né à Calais, non à Marseille !

Dans tout cela, conclut-il, *la Guadeloupe demeurait abysmée dans le malheur.*

De son passage à l'armée, le P. Dutertre avait conservé le sens de la discipline, de l'autorité et du commandement.

Séjournant en Guadeloupe au cours de cette période d'intrigues et de troubles, il eut fallu beaucoup de diplomatie et de nuances pour s'imposer.

Or, il se heurta à plusieurs et les rencontres furent souvent violentes. Il se heurta notamment à M^{lle} Leonor de La Fayette, cette personne qui avait pris la tête du commando rose des filles à marier. Peu de femmes en effet avaient fait partie des premiers voyages, seules les épouses des chefs et des hommes libres accompagnaient leurs maris.

On ne tarda pas à relever les inconvénients de ce déséquilibre et à y porter remède dès 1643 par un envoi, sous l'autorité de la dame en question, de demoiselles à marier extraites pour la circonstance d'une très honorable maison d'éducation : celle de Saint-Joseph de Paris, et non raccolées sur le trottoir comme l'a prétendu Boyer-Peyreleau, qui n'a voulu voir là qu'une *expédition de jeunes nymphes en leste équipage, destinées à retenir de leurs charmes les habitants qui prétendaient retourner en France pour y chercher la compagne de leur vie et en profitaient pour ne plus revenir.*

La Reine Régente, Marie de Médicis, avait accordé ses faveurs à M^{lle} de Lestang, supérieure de la Communauté, qui veillait à l'éducation de ces filles.

Une si auguste protection, méritait des éloges. L'abbé Colas de Pontmorant, *prestre*, ne les ménage pas.

Je n'ay plus désormais de parole, de plume et de vie que pour manifester au ciel et à la terre les infinies et immortelles obligations que nous devons à vostre Majesté, de qui nous tenons l'estre et les admirables effects de son immense charité laquelle ne pouvant souffrir les bornes de la France, s'est repandüe comme un torrent mesme dans les pays les plus barbares, singulièrement dans les isles d'Amérique par le moyen de ces généreuses Amazones, filles de nostres commun Père, le Très Auguste Saint Joseph. Comme Sainte Ursule et ses onze mille compagnes animées de vostre zèle et sauvegarde, elles ont alaiement quitté leur pays, passé les mers et dès leur arrivée, sans chanceler se sont liées et engagées à demeurer tous les jours dans ces contrées inconnuës, se mariant avec le mesme motif qu'avoient ces saintes vierges de planter et provigner la religion chrestienne, y arrestant par leur mesme lien nos François.

La charité de vostres Majesté triomphe icy comme un grand océan. Achevez donc, Madame, ce que Dieu vous a fait la grâce de commencer en équipant et pourvoyant d'habits et provisions nécessaires un grand nombre de filles très bien faictes en tous sens pour s'establi aux isles qui arresteront par ce moyen le cours d'une fourmillière de filles libertines.

Il était temps, car cette bande de célibataires forcés ne tenait plus en place et la descente contre les caraïbes réellement motivée par la disette s'accompagnait tout autant de la frénésie de satisfaire cette autre pénurie. Le premier lot fut enlevé en un instant. En donnant à la Mère Supérieure des

nouvelles du premier voyage, la « *conductrice des filles de Saint-Joseph* » réclame un autre contingent et annonce les dispositions pour une véritable fondation en cette *isle de la Mérique : la Garde Louppe, car ce pays est le vray Paradis terrestre, tout y est beau et bon.*

Nous sommes arrivées en bonne santé après avoir été trois mois sur mer. Pour faire éclater plus solennellement la protection de Dieu, il a permis que nous ayons rencontré plus de vaisseaux turcs qu'on en voit en vingt ans et qu'il nous aient attaqué par trois fois. Sa grande miséricorde a daigné nous empêcher de tomber dans les mains des infidelles.

En ces dramatiques circonstances les filles de Saint-Joseph se sont magnifiquement comportées : comme si elles avaient toujours été à la guerre, sans peur et sans faiblesse.

Nous avons eu des commencements épineux, poursuit M^{lle} de La Fayette, à présent nous moissonnons dans la ioye (joie). Nous avons mariées toutes les filles que j'ay amenées, hormis trois qui sont néanmoins desjà demandées, mais je vous donne avis que les hommes se picquent icy d'honneur. J'en reviens toujours à vous conjurer de nous envoyer des filles bien sages et de bonne adresse car on les observe des pieds jusques à la teste.

Les filles, nous explique le P. Dutertre, sont placées chez une personne vertueuse en sorte qu'il ne s'y passe aucun désordre et aussitôt plusieurs habitants qui ne respirent que les femmes courent à l'amour et au marché tout ensemble. Chacun considère celle qui lui agrée le plus et son choix arrêté il connaît le prix de cette fille. Mais comme le mot vendre et acheter choque l'esprit d'une nation libre comme les Français, — il faut dire que ces filles n'ayant pas eu le moyen de payer les 50 livres du prix de leur passage — il faut dédommager celui qui a payé pour elles ou faire trois ans de service.

L'importation de ce troupeau juvénile et frétilant comme le qualifie l'abbé Renard, cessera vers 1686, car on trouvait alors facilement sur place de quoi satisfaire les goûts de chacun. De cette façon avait été retardé le mélange des races : la caraïbe puis la noire ce qui à l'origine pour un blanc qui s'abandonnait ainsi, était un délit punissable du fouet et en cas de récidive de la marque au fer rouge, sur la joue, de la fleur de lys.

Le Père Dutertre note quand même avec réalisme, que la

loi était loin d'être appliquée, car, écrit-il — et nous respecterons l'orthographe du temps : cette époque n'ayant cure des nuances et des artifices de langage — *en raison des commerces fréquents entre mallees et femelles, le nombre des flétris eut été fort grand !* C'est donc avec le redoutable chaperon de ces demoiselles que le Père Dutertre devait rompre quelques lances.

M^{lle} de La Fayolle avait un esprit altier et remuant nous dit-il, et finit par faire la loi aux commandants ; par ses commerces d'amour elle acquit une telle autorité qu'elle a pensé perdre l'isle par ses intrigues.

Cette femme de caractère autoritaire ayant casé ses protégées, n'en prétendait pas moins les régenter et leurs maris avec. D'influence en influence elle s'impose. Notre amazone eut ses partisans, ses créatures, voire ses hommes de main. Usurpant l'autorité, elle jette en prison et charge de chaînes qui ose lui résister. D'un boulanger elle veut faire un gouverneur ou plutôt un fantoche à sa dévotion.

M. Houël dont elle a précisément profité d'une absence pour établir son empire, M. Houël qui fait trembler tout le monde, rampe devant elle et se contente lors de son retour de prêcher la modération et d'inviter tout son monde à gagner l'indulgence d'un jubilé que vient d'accorder le Pape ! Le P. Breton est suffoqué de cette attitude inattendue. *Quelle piété, chez un tel homme, dit-il, en nous prenant à témoins !*

Outrés de tels procédés, tous le sont, mais personne n'ose protester. Ou plutôt oui, un seul : notre P. Dutertre qui croit devoir faire entendre la voix des opprimés.

Le choc éclate en pleine église de Capesterre, au cours du prône. Les paroles du curé n'ayant pas eu l'heur de plaire à la dame, elle proteste véhémentement, cause du scandale dans le lieu saint et pousse l'insolence et la témérité jusqu'à insulter à la face de l'église, le ministre de Dieu dans l'exercice des fonctions sacrées.

L'éclat fit beaucoup de bruit. Et ce ne fut pas le seul.

Le Père rapporte lui-même que M. Houël, le gouverneur, lui adressa un jour *des injures noires et des infamies insupportables, me reprochant d'être un libertin, un valet d'apothicaire, tout en me poussant rudement de sa canne dans le creux de l'estomac.*

Une autre fois, notre dominicain s'en prend au sieur du Mè, capitaine des milices et âme damnée du gouverneur

Houël qui l'a chargé d'organiser la sédition contre de Thoisy, lieutenant du roi, dont il brave impunément l'autorité.

On est en pleine séance du conseil, le P. Dutertre n'a pas été invité, mais il s'interpose et, en termes énergiques blâme la rébellion. On veut le faire taire, il élève la voix. On lui dit d'aller réciter son bréviaire ; il répond qu'il s'est déjà acquitté de ce devoir. On lui applique un pistolet sur la joue, il ne bronche pas et *soutient qu'il estoit de son devoir de se mesler de cette affaire.*

Sur un ordre du capitaine excédé, quelques hommes le saisissent. Bousculé, malmené il est entraîné vers la porte et jeté à terre en dépit du saint et blanc habit qui le couvre. Puis on cadenasse l'entrée.

Sans prendre le temps de rajuster son froc sali, ni de ramasser les grains de son rosaire qui roulent dans le ruisseau, la capuche en bataille et ayant perdu une sandale, il s'accroche à la fenêtre grillagée et continue ses invectives.

Le sieur du Mè exaspéré murmure un ordre discret aux oreilles de deux nègres géants qui montent la garde à ses côtés et ceux-ci, munis de coquilles de lambis viennent corner de toutes leurs forces aux oreilles de l'importun.

Vaincu par le vacarme, impuissant à faire entendre des paroles de paix et de réconciliation notre fougueux jacobin doit abandonner la position. Il rentre au couvent pour écrire : *J'ai tâché d'adoucir les choses les plus rudes et de diminuer les actions les plus criminelles, mais je n'ignore pas qu'il se trouvera encore des hiboux qui crieront : au feu ! pour ce peu de lumière de vérité.*

On viendra bientôt le tirer de sa cellule, car Houël revenu, pour un temps, à de meilleurs sentiments en fera son messager de paix.

Ainsi au sein de la brutalité des mœurs et de la farouche rudesse des hommes, il demeure accessible à la pitié ; le sort des esclaves et des Caraïbes l'émeut : pour un vieux sauvage qu'on veut massacrer, il expose sa vie.

Mais il est bien évident que ce zèle belliqueux rendait difficile sa tâche de pasteur, aussi celui qui, pour employer l'expression du Père Breton, *s'efforçait de contenir un peuple tumultueux* devra s'éloigner des îles. Mais son cœur y demeurera fidèlement attaché.

Un autre voyage aux Antilles en 1655 ne lui fournira pas l'occasion d'aborder notre île. Il y serait retourné volontiers.

Il s'en revint à Paris, essuya une dernière tempête sur les côtes d'Angleterre, comme pour prendre congé avec la mer qu'il avait tant aimée, se retira pour quelques temps à Toul et revint mourir au couvent de la rue Saint-Honoré en 1687, âgé de 77 ans.

Avec des hommes de la noblesse de caractère d'un La Ramée, et des apôtres aussi remarquables que les Pères Breton et Dutertre, Vieux-Habitants ne pouvait être que bien lancé ¹⁴.

Père Camille FABRE.

Cet article complète l'Histoire des Vieux-Habitants publiée en 1966. Elle développe le chapitre deuxième. L'auteur se propose de présenter prochainement Vieux-Habitants face aux Anglais dans la compagnie du Père Labat.

C'est aussi le lieu de remercier les Pères Dominicains de Guadeloupe de la communication qu'ils ont bien voulu nous faire d'un article inédit de Sœur Diane du Christ auquel nous nous sommes fréquemment rapportés quand il s'est agi de leur Ordre.



14. C'est pour perpétuer leur mémoire que le conseil municipal des Vieux-Habitants en date du 4 mars 1968, a unanimement approuvé, sur présentation du maire, M. Arnauld Nicolas, la décision de donner le nom d'« avenue du Capitaine La Ramée Suyllart » au nouveau chemin qui du bord de mer rejoindra le bourg, en passant devant l'église dont l'esplanade portera aussi le nom des Pères Breton et Dutertre, fondateur et premier curé de la paroisse.